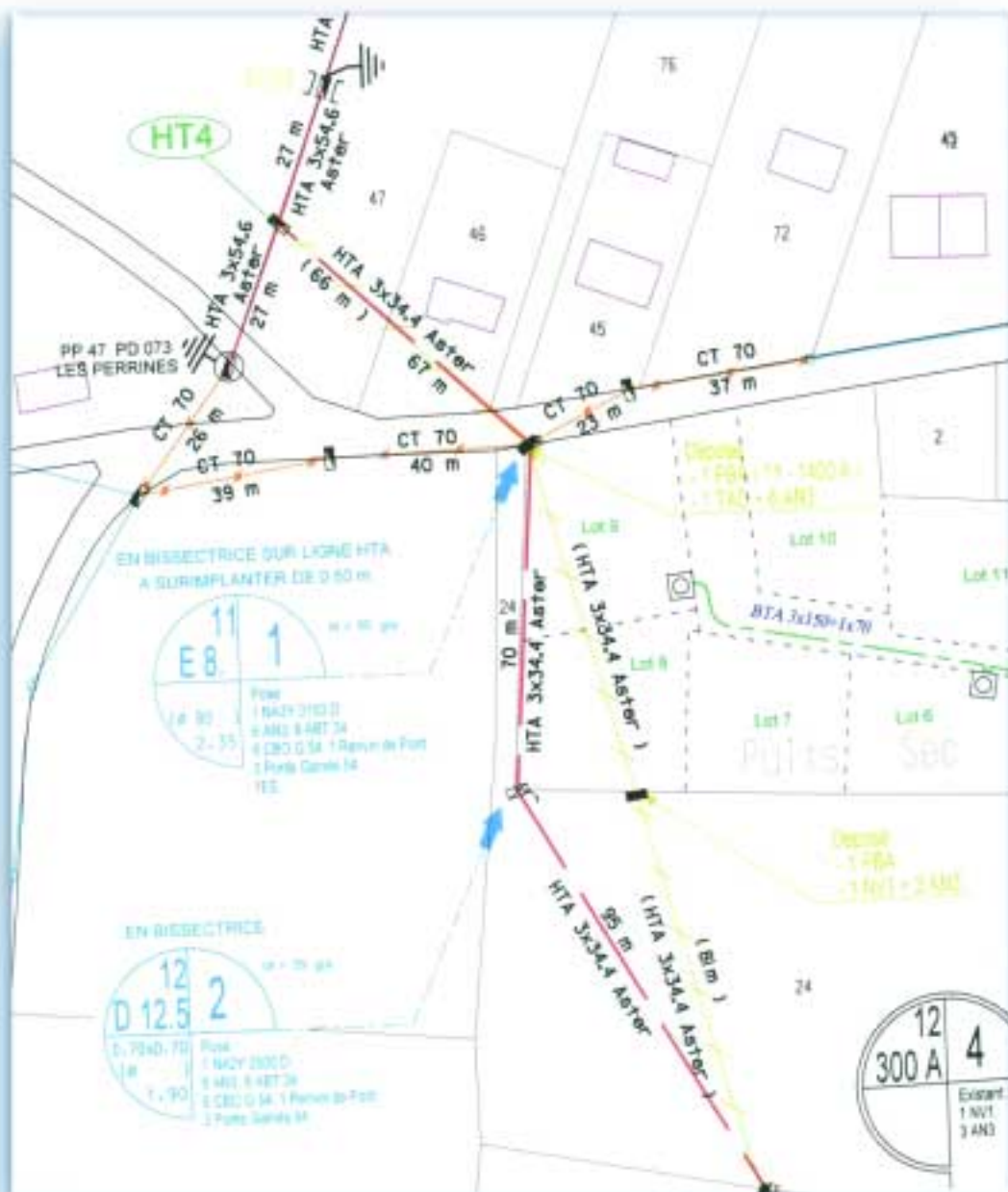




**Elus, techniciens, décideurs, le présent document doit vous permettre d'identifier aisément les différents éléments qui composent notre réseau électrique.**

Destiné aux communes membres du syndicat et à tous leurs partenaires, le présent livret a été spécialement conçu par le SIEDS et sa Régie d'électricité sous un format pratique, de façon que vous puissiez l'utiliser en toutes circonstances, en réunion comme sur le terrain.



Extrait d'un plan Article 49



# Le Réseau Haute Tension (HTA)

**Niveau de tension** : 15.000 ou 20.000 Volts.  
Attention : parfois également appelé «réseau moyenne tension» (ancienne dénomination).

**Identification** : 3 fils électriques disposés horizontalement (distincts s'ils sont en conducteurs nus, regroupés en une seule torsade s'ils sont isolés).

## Les supports du réseau HTA

Poteaux d'alignement...



## Les lignes du réseau HTA

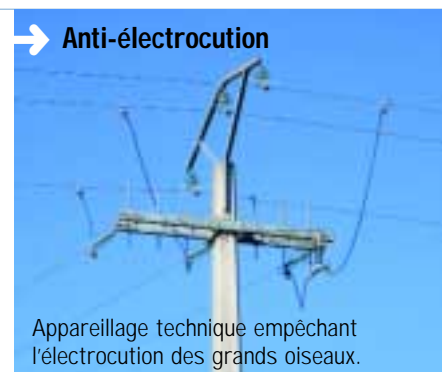


### Important

**Limites d'intervention du SIEDS** : Au-delà de 30 000 volts, les lignes Très Haute Tension (THT) du département ne sont plus gérées par la Régie du SIEDS, mais par le RTE (Réseau de Transport d'Électricité), filiale d'EDF.

## Protection des oiseaux

Les éléments de protection de l'avifaune sont essentiellement posés sur le réseau HTA.



# Le Réseau Basse Tension (BTA)

Ce réseau alimente la majorité des clients, car il fait le lien entre la haute tension et le compteur individuel du particulier.

**Niveau de tension :** compris entre 230 et 410 Volts.

**Identification :** 4 fils électriques disposés verticalement (distincts s'ils sont en conducteurs nus, formant une seule torsade

s'ils sont isolés), auxquels peuvent venir s'ajouter un à deux fil(s) pour l'éclairage public. Les conducteurs nus sont appelés à disparaître.

## Les supports du réseau BTA



## Les lignes du réseau BTA



## Autres éléments du réseau

### Les coffrets de réseaux et de branchement

#### Important

#### Limites d'intervention du SIEDS

Le coffret est l'élément qui fixe la limite entre les domaines public et privé. La Régie du SIEDS n'intervient sur l'installation qu'en amont du disjoncteur, toute intervention en aval devant être confiée par le client à l'électricien de son choix.

Dim : H. 0,48 X L. 0,23 X P. 0,18 m

→ Coffret standard Type S22



→ Coffret encastré avec volet bois



Dans un rayon de 500 m autour d'un monument historique classé ou inscrit, sur demande de l'Architecte des Bâtiments de France, le volet bois permet de masquer élégamment le coffret.

### Les Interrupteurs Aériens à Commande Manuelle (IACM)

Situés au sommet des poteaux, ces éléments permettent d'isoler ou de mettre en boucle un tronçon de réseau haute tension. Cette manœuvre peut être réalisée manuellement (grâce à la tringle fixée sur le poteau) (A) ou à distance par le biais d'une petite antenne hertzienne.

→ IACM



→ IACM  
vue rapprochée



### Les Armoires de Coupures (ou interrupteurs) pour Réseaux Souterrains

Ces armoires regroupent dans un même ensemble un ou plusieurs points d'ouverture du réseau haute tension souterrain. Il en existe différents types selon le nombre de points d'ouverture :

#### Armoires à commande manuelle

ACM (1 point), AC3M (3 points) et ACMD (possibilité de dérivation du réseau haute tension),

#### Armoires commandées à distance

ACT (1 point), AC3T (3 points).

Dim : H. 1,4 X L. 2 X P. 1,11m.

→ Armoire de Coupure



## Autres éléments du réseau (suite)

### Les postes de distribution publique → actuellement en service

Un poste de distribution publique (ou « transformateur ») est un ensemble d'éléments électriques permettant la transformation de l'énergie haute tension (HTA) en basse tension (BTA), afin d'en assurer la distribution.

#### Habitat de faible à moyenne densité (hameau, centre bourg)

##### Poste sur poteau

Positionné en tête de support des réseaux aériens haute tension, il est utilisé dans le milieu rural de faible densité.

Dim : H. 0,83 X L. 0,8 X P. 0,7 m

##### PSS-A

###### (Poste au Sol Simplifié type A)

En milieu rural alimenté par un réseau souterrain, le PSS-A s'intègre aisément au paysage (teintes : vert, gris ou beige)  
Il remplace peu à peu le poste socle (cf. page suivante).

Dim. : H. 1,5 X L. 1,59 X P. 1,61 m



#### Habitat de moyenne à très forte densité (centre bourg, ville)

##### PUC (Poste Urbain Compact)

Semi enterré, il s'intègre aisément au paysage. Il est utilisé pour gérer une zone de densité moyenne à forte.

Dim : H. 1,5 X L. 2,55 X P. 2,33 m

##### PAC (Poste À Couloir de manœuvre)

Implanté au sol, ses fortes capacités techniques lui permettent d'alimenter les zones de forte et très forte densité. La diversité de ses options lui confère de nombreuses possibilités d'intégration.

Dim : H. : de 2,36 à H. 3,21 m

L. : de 3,65 à 3,93 m

P. : de 1,97 à 2,59 m



## Les postes de distribution publique → appelés à être remplacés

### Poste tour

Implantés dès le début de l'électrification rurale et jusqu'au milieu des années 1970, les postes tours font aujourd'hui l'objet d'un programme de destruction progressive mené par le SIEDS.

En effet, du fait de leurs dimensions, ils peuvent constituer des "points noirs" dans le paysage.

Ils sont progressivement remplacés par des postes de type PSS-A, PUC, ou PAC.

**Dim : H. 6 à 8 m X L. 2,5 X P. 2,5 m**

→ Poste tour



### CBS (Cabine Basse Simplifiée)

Ses capacités techniques lui permettent d'alimenter les zones de moyenne densité.

Son intégration dans l'environnement varie selon son positionnement et son aspect extérieur.

La CBS est aujourd'hui progressivement remplacée par le PSS-A.

**Dim : H. 1,5 m X L. 1,80 X P. 1,65 m**

→ CBS



### Poste socle

Il est particulièrement adapté aux réseaux souterrains et sa compacité lui confère des facilités d'intégration.

Il est aujourd'hui en voie de renouvellement par le PSS-A.

**Dim : H. 1,18 X L. 1,46 X P. 0,86 m.**

→ Poste socle



# Effacement des réseaux

Conscients de leur responsabilité d'aménageur et de l'impact de leurs ouvrages sur l'environnement, le SIEDS et sa Régie consacrent chaque année un budget important à des mesures d'amélioration du cadre de vie : au premier rang de celles-ci, l'enfouissement ou la dissimulation des lignes en centre bourg.

## Effacement des réseaux

### Champdeniers



### Ardin



### Renseignements

**J. FAVRE** : 05 49 09 91 32  
Responsable du service construction  
et développement des réseaux  
(Régie du SIEDS)  
**B. GARET** : 05 49 09 91 12  
Technicien (SIEDS)



SIEDS • 14 rue Notre-Dame • 79009 NIORT Cedex

Tel : 05 49 09 93 34 • Fax : 05 49 09 91 26 • Courriel : [info@sieds.fr](mailto:info@sieds.fr) • Site internet : <http://www.sieds.fr>

Document édité par le Syndicat Intercommunal d'Énergie des Deux-Sèvres • Coordinateur : Donatien Laurore • Conception graphique/maquette : Studio Pourkwoi Paww ? • Photos : Sieds, Y.Appere • Impression : Impressions Dumas • Tirage : 2000 exemplaires • Le Syndicat Intercommunal d'Énergie des Deux-Sèvres est membre de la FNCCR, Fédération nationale des collectivités concédantes et régies ([www.fnccr.asso.fr](http://www.fnccr.asso.fr)).